



DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER DE CREDIT (Crédit Med Pro Solution)

- Une demande de financement dûment signée suivant le modèle BNA ;
- Une copie du Diplôme, Agrément et/ou Autorisation d'installation ;
- Une copie du registre de commerce ;
- Une copie de la pièce d'identité en cours de validité ;
- Un certificat de résidence du domicile permanent ou tout autre document justifiant l'adresse exacte du demandeur ;
- Une copie de la carte d'immatriculation fiscale ;
- Le bilan fiscal et Tableaux de Comptes de Résultats du dernier exercice pour professionnels de santé en activité ainsi que les Bilans et Tableaux de Comptes de Résultats prévisionnels établis sur une durée de trois (03) ans ;
- Le bilan d'ouverture pour les débutants ainsi que les Bilans et Tableaux de Comptes de Résultats prévisionnels établis sur une durée de trois (03) ans ;
- Une déclaration trimestrielle pour les Professionnels de la Santé issus du régime de l'impôt forfaitaire ;
- Une autorisation de consultation de la Centrale des Risques de la Banque d'Algérie ;
- Les Situations fiscales et parafiscales : Extrait de rôle daté de moins de trois (03) mois apuré ou accompagné d'un calendrier de remboursement en cas d'indu fiscal et une attestation de mise à jour de la CNAS / CASNOS en cours de validité ou accompagné d'un calendrier de remboursement en cas d'indu parafiscal.

Outre les documents cités ci-dessus, le dossier est complété par les pièces suivantes, selon l'objet de financement :

Acquisition d'un local professionnel

- Cas acquisition auprès d'un particulier :
 - Une fiche de renseignement du local à acquérir, dûment remplie et signée par l'acheteur et le vendeur ;
 - Une copie de l'acte de propriété du bien publié et enregistré ;
 - L'original du certificat négatif d'hypothèque de date récente (moins de trois mois) ;
 - Le rapport d'expertise délivré par un BET accrédité par la Banque.



- Cas acquisition auprès d'un promoteur :
 - Une décision de l'affectation du local, un contrat de réservation ou tout autre document justifiant l'attribution d'un local achevé où sont mentionnés le prix de cession, la consistance et l'adresse du local.

Aménagement d'un local professionnel

- Une copie de l'acte de propriété du local ou un Bail de location notarié d'une année ;
- Un devis des travaux d'aménagement au nom du Professionnel de la Santé.

Acquisition du mobilier et équipements et/ou matériel

- Une copie de l'acte de propriété du local ou un bail de location notarié d'une Année (01) renouvelable ;
- Une facture(s) pro forma de l'équipement et/ou matériel à acquérir au nom du professionnel.

Acquisition du local professionnel et des équipements

- Une fiche de renseignement du local à acquérir, dûment remplie et signée par l'acheteur et le vendeur ;
- Une copie de l'acte de propriété du bien publié et enregistré ;
- L'original du certificat négatif d'hypothèque de date récente (moins de trois mois) ;
- Le rapport d'expertise délivré par un BET accrédité par la Banque ;
- La facture(s) pro forma de l'équipement et/ou matériel à acquérir au nom du professionnel de la Santé ;

Financement du Cycle d'exploitation de l'activité

- Location du local abritant l'activité :
 - Le compte rendu de visite du local (ST 122) établi par l'agence domiciliataire du dossier ;
 - L'engagement de location complété par l'acte de location notarié.